

Maquette du parcours "Education Musicale" de la mention M2E "Professeur des collèges et lycées"

INSPE de l'académie de Montpellier

UFR 6 Université Montpellier Paul-Valéry et Faculté d'Education Université de Montpellier

Académie de Montpellier

Master M2E - Mention : "Professeur des collèges et des lycées"

Parcours : **EDUCATION MUSICALE**

UE ou ECUE mis en œuvre par l'UFR 6 de l'UMPV



UE ou ECUE mis en œuvre par la Faculté d'Education de l'UM



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



[Référentiel de formation professorat du second degré éducation musicale et chant choral \(Capes\)](#)

M1 M2E				
Semestre 1				
			Total	
Intitulé UE	EC	Intitulé de l'EC	Nb. heures	ECTS
UE1 : Maîtriser et enseigner l'éducation musicale	EC 1.1	Concevoir et mettre en oeuvre les apprentissages disciplinaires	24	3
	EC 1.2	Chanter, diriger et accompagner l'apprentissage vocal.	22	3
	EC 1.3	Concevoir, réaliser et encadrer des projets musicaux à partir d'outils numériques	34	3
	EC 1.4	Accompagnement didactique et pédagogique du stage	20	2
	Total UE 1		100	11
	UE 2: Maîtriser les disciplines musicales	EC 2.1	Expertise disciplinaire pour enseigner	60
EC 2.2		Didactique disciplinaire	60	8
EC 2.3		Accompagnement didactique et pédagogique du stage	0	0
Total UE 2		120	16	
UE 3 : Culture commune 1 Entrée dans le métier	Total UE 3		30	3
UE 4 : Langue Vivante 1	Total UE 4		20	0
TOTAL Semestre 1			270	30

Semestre 2				
			Total	
Intitulé UE	EC	Intitulé de l'EC	Nb. heures	ECTS
UE1 : Enseigner l'éducation musicale	EC 1.1	Concevoir et mettre en oeuvre les apprentissages disciplinaires	24	2
	EC 1.2	Chanter, diriger et accompagner l'apprentissage vocal.	22	2
	EC 1.3	Concevoir, réaliser et encadrer des projets musicaux à partir d'outils numériques	34	3
	EC 1.4	Accompagnement didactique et pédagogique du stage	20	2
	Total UE 1		100	9
	UE 2: Maîtriser les disciplines musicales	EC 2.1	Expertise disciplinaire pour enseigner	60
EC 2.2		Didactique disciplinaire	50	7
Total UE 2		110	14	
UE 3 : Culture commune 2 Entrée dans le métier	Total UE 3		30	4
UE 4: Construction d'un projet de mémoire »	Total UE 4		20	3
TOTAL Semestre 2			260	30
TOTAL M1			530	60

M2 M2E				
Semestre 3				
			Total	
Intitulé UE	EC	Intitulé de l'EC	Nb. heures	ECTS
UE1 : Enseigner l'éducation musicale	EC 1.1	Concevoir et mettre en oeuvre les apprentissages disciplinaires	35	4
	EC 1.2	Renforcement disciplinaire	30	4
	EC 1.3	Accompagnement didactique et pédagogique du stage	15	2
	Total UE 1		80	10
UE 2 : Culture commune 3 Développement Professionnel	Total UE 2		30	3
UE 3 : Stage en responsabilité	Total UE 3		0	10
UE 4 : Elaboration et rédaction du mémoire	Total UE 4		20	4
UE 5 : Anglais 2	Total UE 5		0	3
TOTAL Semestre 3			130	30

Semestre 4				
			Total	
Intitulé UE	EC	Intitulé de l'EC	Nb. heures	ECTS
UE1 : Maîtriser et enseigner l'éducation musicale	EC 1.1	Concevoir et mettre en oeuvre les apprentissages disciplinaires	35	4
	EC 1.2	Renforcement disciplinaire	20	2
	EC 1.3	Accompagnement didactique et pédagogique du stage	15	2
	Total UE 1		70	8
UE 2 : Culture commune 4 Développement Professionnel	Total UE 2		30	4
UE 3 : Stage en responsabilité	Total UE 3		0	10
UE 4 : Soutenance et Valorisation du Mémoire	Total UE 4		20	8
TOTAL Semestre 4			120	30
TOTAL M2			250	60
M1 + M2		780	120	
Nombre d'heures mises en œuvre par l'UFR 6 de l'UMPV		360		
Nombre d'heures mises en œuvre par la FDE		420		

Parcours :**Éducation musicale et chant choral****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPES d'éducation musicale et chant choral de développer les compétences attendues d'un professeur d'éducation musicale et chant choral exerçant en collège et lycée.

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master.

Comment réussir le concours du CAPES d'éducation musicale et chant choral?

Le concours se compose de deux épreuves écrites d'admissibilité : la 1^{re} permet d'évaluer la culture musicale et artistique des candidats ; la 2^{de} vise à juger leur capacité à utiliser des méthodes d'écoute, de description, d'écriture, de commentaire et d'analyse.

Les épreuves d'admission sont au nombre de deux : la 1^{re} consiste en l'interprétation d'un chant en s'accompagnant, puis à mener l'apprentissage d'un chant à deux voix par un ensemble vocal. La 2^{de}, un entretien avec le jury, porte sur la capacité des candidats à se projeter dans le métier de professeur et à transmettre les valeurs de la République.

Nous conseillons de se préparer au concours et à l'entrée en M2E par une Licence mention Musique et Musicologie.

Composantes de formation

UMPV (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Responsables de parcours

Yvan Nommick – yvan.nommick@univ-montp3.fr

Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
Éducation musicale	95	135	114	79	59 %